

ASSOCIATION L'ETAPE



• ESPACE de RENCONTRE PARENTS-ENFANTS

mail : assoletape@yahoo.fr
web : assoletape.org

26, rue David Guillaibert
84200 CARPENTRAS

06-79-98-56-11

Chers parents,

Les conditions du déconfinement imposent des règles de précaution strictes pour préserver la santé de vos enfants, la vôtre, celle des autres enfants et des accueillants. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre connaissance des directives suivantes qui émanent des institutions de l'État, et dater et signer en fin de document.

CHARTE SANITAIRE COVID-19

Pour un droit de visite en toute sécurité, il est impératif de vous engager à respecter l'intégralité des consignes données par l'État et cette charte qui reprend les adaptations nécessaires en raison de la pandémie actuelle :

1. Il est obligatoire de se munir de cette charte signée avant toute reprise des droits de visite.
2. Le port de masque à usage unique est obligatoire pour les parents et les enfants (selon les indications fixées par le Guide ministériel Covid-19 – Services de soutien à la parentalité), ceux-ci seront apportés par les familles.
3. L'accueil se fait à l'extérieur des locaux, de façon individualisée. Il vous est demandé d'être ponctuel afin de limiter les temps d'attente et de ne pas gêner l'accueil des autres familles. En cas de retard, l'espace de rencontre pourra annuler votre droit de visite prévu si ce retard compromet le déroulement des autres droits de visite dans des conditions de sécurité sanitaire.
4. Le local ainsi que le matériel mis à votre disposition auront été nettoyés avant votre arrivée et après votre départ pour permettre l'accueil de tous dans les meilleures conditions sanitaires.
5. Avant d'entrer dans les locaux il est obligatoire pour chaque parent et enfant, de se laver les mains avec de la solution hydro alcoolique fournie par l'espace de rencontre.
6. Si un parent ou l'enfant présente un symptôme évocateur du COVID-19, il est de sa responsabilité d'en avvertir la structure pour annuler le droit de visite et se rendre chez le médecin traitant ou dans un centre de dépistage le cas échéant.
7. Les professionnels seront équipés de masques afin de vous protéger (enfants, parents) et de se protéger eux-mêmes.
8. De la solution hydro alcoolique sera mise à votre disposition à l'arrivée, pendant la visite et avant de repartir. Il vous est demandé de vous laver régulièrement les mains, avant et après

chaque passage aux toilettes ou à un changement d'activité.

9. Un espace spécifique vous est réservé dans l'espace de rencontre, il vous est demandé de le respecter et de ne pas vous déplacer pendant le temps de la visite.
10. Les parents amènent les jouets et jeux et repartent avec ; ils veilleront à les nettoyer juste avant leur utilisation à l'espace de rencontre.
11. Les parents s'engagent à respecter les gestes barrières et sont garants des gestes barrières de leurs enfants. En cas de non-respect, les accueillants pourront être amenés à réduire le temps de l'accueil, voire à l'interrompre.

Chaque parent s'engage à respecter la modification des modalités de rencontres au regard des mesures sanitaires imposées par le Ministère.

Chaque parent s'engage à respecter dans son intégralité la charte, les gestes barrières et de distanciation sociale. En cas de non-respect de ces consignes son droit de visite sera suspendu.

J'atteste avoir lu le protocole/charte et m'engage à respecter les gestes barrière dans l'intérêt de mon enfant mais aussi des autres personnes présentes dans l'espace de rencontre de XXX.

Je soussigné/e (votre nom) :

A, le.....

Signature :